



Introduction

Voici notre édition des mois de novembre et décembre, uniquement destinée aux responsables de clubs, ceci pour des raisons budgétaires et pour pouvoir continuer à profiter du tarif préférentiel de la poste pour l'envoi de ce magazine. Nous en profitons pour vous mettre au courant de quelques sujets intéressants.

Assemblée Générale de la FBVA

Le conseil d'administration de la FBVA vous signale qu'il organisera l'assemblée générale ordinaire le mercredi 18 février 2009 à 20.00 heures. Encore une date à inscrire dans votre agenda 2009.

Début janvier, vous recevrez l'invitation officielle avec le lieu et l'ordre du jour de cette assemblée.

FEBRIER 2009				
5	6	7	8	9
	2	9	16	23
	3	10	17	24
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	

La FIVA



L'Assemblée Générale de la FIVA s'est tenue à Bruxelles le 25 octobre dernier et fut un grand succès. La FBVA avait l'honneur de l'organiser au centre de Bruxelles où elle a accueilli 32 pays membres de la FIVA.

La Russie et le Mexique sont devenus membres de la FIVA, qui actuellement compte 80 associations (clubs et fédérations) dans 55 pays et qui représente plus de 1 million d'amateurs de véhicules anciens.



Accueil à la D'leteren Galery des membres de la FIVA.

De gauche à droite: Monsieur Thierry van Kan, CEO de D'leteren Auto, Madame Gacek, Monsieur Horst Brüning, président de la FIVA et Monsieur Philippe Casse.

Peeter Henning, directeur FIVA de la communication et Madame Gacek du Parlement européen.

Une décision importante a été prise concernant l'âge du véhicule historique. A partir de 2010, le Code Technique de la FIVA mentionnera que l'âge du véhicule historique sera de 30 ans au lieu de 25 ans. Nous signalons que cela n'aura aucune conséquence sur la législation belge. Le comment et le pourquoi peuvent être consultés sur notre site internet www.fbva.be

Au cas où vous voudriez visiter le site de la FIVA, voici l'adresse : www.fiva.org





Spa Six Hours



L'édition 2008 a été un événement formidable qui s'est déroulé sous le soleil et où de nombreux amateurs ont rendu visite au stand de la FBVA pour y goûter le café, s'échanger des idées, ou simplement pour venir nous dire bonjour.

Les organisateurs étaient enchantés du monde que la FBVA leur apporte depuis maintenant 3 ans. Pour ces raisons, nous leur avons déjà annoncé notre collaboration en 2009. Les Spa Six Hours auront lieu les **25-26-27 septembre 2009**. Nous organiserons un extra le dimanche 27 septembre 2009 spécialement pour les membres des clubs affiliés à la FBVA.



Plusieurs points de départ seront indiqués en vue de faire une balade touristique vers le plus beau circuit d'Europe, celui de Spa-Francorchamps. Nous y ajouterons la réduction sur le prix d'entrée, un lunch, une brocante mécanique, et une exposition spéciale des véhicules d'avant-guerre.

Les détails de l'organisation suivront début 2009, mais notez cette date sur le calendrier de votre club.





Espace Enfants



Dans les paddocks



Concurrents et amis....



Printemps des Musées



Notez également sur le calendrier du club les dates suivantes
16 et 17 mai 2009

Le « Printemps des Musées » est organisé par le Ministère de la Communauté Française en collaboration avec la FBVA. Lors de ce week-end, les musées ainsi que des collectionneurs privés ouvriront leurs portes aux amateurs de véhicules anciens où vous pourrez également faire connaissance avec des anciens artisans. Cela vaut certainement une sortie de votre club.



Le samedi 16 mai 2009, il s'agira d'une nocturne et le dimanche 17 mai 2009, les portes seront ouvertes en journée.

La liste définitive des participants vous sera envoyée très bientôt mais nous pouvons déjà signaler la participation du Musée des Transports en Commun du Pays de Liège, Gambrinus Drivers Museum, Collection American Fifties, ...



Mise à jour des données

Nous avons constaté que, parfois, nous ne sommes plus en possession des coordonnées correctes du responsable de votre club. Parfois, il s'agit d'une mauvaise adresse suite à un déménagement ou d'une modification d'adresse email.

Début décembre, vous allez recevoir un courrier de notre fédération en vue de mettre les données à jour. Ce courrier comprendra la fiche administrative de votre club et un imprimé des informations de votre club telles que reprises sur notre site. Nous vous demandons de bien vouloir renvoyer ce document par la poste ou par fax avant le 25.12.2008.





Dossiers en cours



Via notre site internet www.fbva.be vous pouvez suivre les dossiers en cours dans la colonne de droite. Actuellement, nous en avons terminé avec le dossier contrôle technique pour les motos, mais nous sommes toujours occupés avec la procédure de régularisation des véhicules oldtimer.

Nous vous signalons que nous avons reçu 2357 dossiers pour régulariser auprès de la DIV. Nous avons déposé ces demandes en date du 21.11.2008 à la DIV et nous espérons avoir ces dossiers de retour pour janvier 2009. Nous vous tiendrons au courant de la date à laquelle nous allons renvoyer les documents avec un cachet de la DIV à vos membres.

De plus, nous sommes en train de suivre l'évolution concernant l'immatriculation des cyclomoteurs. Nous vous rappelons que la FBVA est pour une immatriculation sans que cela ait des conséquences financières ou des tracasseries administratives pour les amateurs de cyclomoteurs anciens. En date du 13.12.2008, nous organiserons une réunion d'information pour les différents clubs à deux roues pour expliquer les intentions de la FBVA.

Nouvelle plaque d'immatriculation

La Belgique a fait savoir qu'elle voudrait bien passer à une plaque d'immatriculation européenne dont le format est plus grand que la plaque actuelle.

La FBVA a envoyé un courrier au secrétaire d'Etat Etienne Schoupe pour signaler que ce format causerait des problèmes de fixation sur nos anciennes et a demandé de prévoir, comme cela se fait dans d'autres pays, des formats adaptés aux ancêtres.

Nous espérons obtenir une réponse positive et vous tiendrons au courant.



Usage de la plaque O



Nous recevons régulièrement des questions sur l'usage de la plaque O et ce suite à des contraventions que les amateurs reçoivent à cause d'un usage abusif du véhicule ancien, dispensé de contrôle technique. Non seulement des contraventions, mais également la saisie de la plaque et même, dans certains cas, la saisie du véhicule. Nous constatons que peu d'amateurs connaissent vraiment la loi à ce sujet et nous vous signalons que, de plus en plus, les policiers contrôlent l'usage de nos ancêtres.

Pour ces raisons, nous allons dans le courant du mois de décembre consacrer une page sur notre site internet à l'usage du véhicule ancien avec ou sans contrôle technique annuel. Dans notre Rétro Classic News du mois de février, nous allons fournir quelques exemples sur l'usage du véhicule ancien.

Nous demandons aux responsables de clubs d'informer leurs membres de l'usage exact autorisé du véhicule ancien. Il faut éviter que trop de contraventions soient rédigées afin de ne pas réveiller les autorités.

LA FBVA,

AVEC NOUS LE PASSÉ A DU FUTUR!